



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

agenda rural

Question au Gouvernement n° 2208

Texte de la question

AGENDA RURAL

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Cubertafo.

M. Jean-Pierre Cubertafo. Madame la ministre de la cohésion des territoires, il y a quelques jours, vous avez présenté le plan d'action du Gouvernement, dit « agenda rural », et ses 173 mesures. Votre objectif affiché est de faire du « cousu main » pour les territoires ruraux.

M. Fabien Di Filippo. Du marketing, plutôt !

M. Jean-Pierre Cubertafo. Les deux années de mandat écoulées l'ont bien montré : les attentes des territoires ruraux sont énormes. Entre une mondialisation qui s'accélère et une fracture territoriale qui s'agrandit, nous ne souhaitons pas, nous redoutons même que notre ruralité ne se retrouve distancée. Aujourd'hui nos territoires souffrent de nombreux maux : manque de médecins, couverture téléphonique parcellaire, enclavement, désertification et vieillissement de la population.

M. Fabien Di Filippo. Quel constat d'échec !

M. Jean-Pierre Cubertafo. Comme beaucoup d'élus issus de la ruralité, ancien maire d'une commune de 1 000 habitants, j'accueille donc cet agenda rural avec beaucoup d'espoir. Espoir, car il est le fruit d'un intense travail de concertation avec les territoires ruraux. Cette méthode est la bonne ! Votre ministère a été à l'écoute des élus locaux, premiers porte-parole de nos ruralités. Espoir, car de nombreuses mesures de l'agenda rural sont attendues depuis longtemps : soutien aux commerces, médecins salariés, permis à 1 euro. Espoir enfin car la ruralité va faire l'objet d'une politique ambitieuse et adaptée à ses spécificités.

Le groupe MODEM a la conviction que ce plan va permettre de redonner de l'attractivité et du dynamisme aux territoires ruraux et de retrouver un meilleur équilibre territorial.

Mais, madame la ministre, vous le savez bien, les territoires ruraux restent méfiants face aux annonces. Trop souvent, ils ont reçu de belles paroles sans suites concrètes. Aussi n'ont-ils qu'une attente : voir les actes. Madame la ministre, pouvez-vous préciser le calendrier de cet agenda rural ? Quand les territoires ruraux pourront-ils concrètement ressentir ses effets ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, *ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités*

territoriales. Vous avez raison, monsieur le député : pendant trop longtemps, les territoires ruraux ont été habitués aux grands discours et aux effets d'annonce qui ne se traduisaient pas par de réels changements sur le terrain. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. Fabien Di Filippo. Surtout avec vous !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Avec cet agenda rural, construit par des élus ruraux, le Gouvernement a une tout autre ambition : répondre aux besoins concrets des habitants des campagnes.

M. Thibault Bazin. Ce sont des mots !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. C'est la raison pour laquelle certaines des mesures de cet agenda rural prendront effet dès 2020, comme l'a annoncé le Premier ministre aux assises des petites villes de France ainsi qu'au congrès de l'Association des maires ruraux de France.

Je pense en particulier aux mesures de soutien aux petits commerces installés dans des communes de moins de 3 500 habitants, qui ont été intégrées au projet de loi de finances pour 2020. Je pense également au plan de revitalisation des petites villes, destiné à conforter leur fonction de centralité, qui sera déployé dès le renouvellement des conseils municipaux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et plusieurs bancs du groupe LaREM.)* De nouvelles maisons France Service seront ouvertes dans les cantons.

Au-delà de ces mesures immédiates, nous devons aussi agir à plus long terme pour apporter des réponses en profondeur. C'est la raison pour laquelle les élus ruraux ont demandé une nouvelle géographie prioritaire des territoires ruraux, qui sera appliquée à compter de 2021.

Monsieur le député, nous définissons un agenda : c'est la première fois qu'un gouvernement fait le choix d'apporter aux territoires ruraux non seulement des réponses immédiates, mais surtout des réponses durables.

M. Pierre Cordier. Que d'autosatisfaction !

Mme Jacqueline Gourault, ministre. Si, dans certains cas, il y a effectivement urgence, il ne s'agit pas pour nous de panser momentanément les plaies, mais bien de recoudre nos territoires pour redonner tout son sens à l'idée de cohésion des territoires et d'aménagement de notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Et comment financez-vous tout cela ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Cubertaon](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2208

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 septembre 2019](#)